

# **Extraflame**

Stufe a Pellet

## **POÊLES À PELLETS**

### **Manuel utilisateur**



**DUCHESSA  
IDRO STEEL**

**DUCHESSA  
IDRO**



Lire attentivement les instructions avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance.  
Le manuel d'instructions fait partie intégrante du produit.





## Félicitations! Vous êtes propriétaire d'un poêle Extraflame

Le poêle à pellets Extraflame est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Avec ce mode d'emploi vous apprendrez à utiliser correctement votre poêle; nous vous prions donc de le lire avec attention avant de l'utiliser.

### IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace spécial reporté ci-dessous, qui concerne les données du spécialiste autorisé qui vous conseillera si vous deviez avoir des problèmes pour l'utilisation de votre nouveau poêle.

### SPECIALISTE AUTORISE

SOCIETE \_\_\_\_\_  
MONSIEUR \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_  
TELEPHONE \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

selon les directives:

- ❖ **89/106 CEE (CPD - Matériaux de Construction)**
- ❖ **89/366 CEE (Directive CME)**
- ❖ **2004/108 CEE (Directive CME)**
- ❖ **2006/95 CEE (Directive Basse Tension)**

et les normes:

- ❖ **EN 14785**
- ❖ **EN 60335-1**
- ❖ **EN 60335-2-102**
- ❖ **EN 61000-3-2**
- ❖ **EN 61000-3-3**
- ❖ **EN 50366**
- ❖ **EN 55014-1**
- ❖ **EN 55014-2**





## Table des matières

<b>Chapitre 1</b>	
<b>MISES EN GARDE ET SECURITE.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 2</b>	
<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>8</b>
DIMA DUCHESSA IDRO .....	9
DIMA DUCHESSA IDRO STEEL.....	10
<b>Chapitre 3</b>	
<b>QU'EST-CE QUE LE PELLETT ? .....</b>	<b>11</b>
STOCKAGE DU PELLETT.....	11
CHARGEMENT DES PELLETTS .....	11
<b>Chapitre 4</b>	
<b>DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.....</b>	<b>12</b>
RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMÉES.....	12
ARRÊT DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETTS .....	12
MICRO INTERRUPTEUR PORTE.....	12
ALLUMAGE MANQUE.....	12
ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT .....	12
SECURITE ELECTRIQUE.....	12
SECURITE EVACUATION DES FUMÉES .....	12
SECURITE TEMPERATURE RESERVOIR PELLETT AU MOYEN DU BULBE 85°C .....	12
SECURITE SURCHAUFFE DE L'EAU AU MOYEN DU BULBE 100°C .....	13
PRESSOSTAT DE MINIMUM ET DE MAXIMUM.....	13
DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE.....	13
INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE .....	13
DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME.....	13
<b>Chapitre 5</b>	
<b>INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION.....</b>	<b>16</b>
GLOSSAIRE .....	16
INSTALLATION.....	17
INSTALLATIONS ADMISES .....	17
INSTALLATIONS NON ADMISES .....	17
BRANCHEMENT AU SYSTEME D'EVACUATION DES FUMÉES.....	18
CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS.....	18
CHEMINÉE OU CONDUIT DE CHEMINÉE INDIVIDUELLE .....	19
BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE ET EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION.....	21
TERMINAL DE CHEMINÉE .....	21
BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES.....	22
CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVETEMENTS ET CONSEILS DE SECURITE.....	22
REGLEMENTATIONS NATIONALES, REGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES.....	22
<b>Chapitre 6</b>	
<b>INSTALLATION HYDRAULIQUE.....</b>	<b>23</b>
TYPOLOGIE D'INSTALLATION .....	23
INSTALLATION A VASE FERME POUR APPAREILS A CHARGEMENT AUTOMATIQUE .....	23
GENERALITES.....	23
SOUPAPES DE SECURITE .....	24



VASE D'EXPANSION FERME .....	24
CONTROLES AU PREMIER ALLUMAGE .....	25
CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION .....	25
REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION .....	25
<b>Chapitre 7</b>	
<b>FONCTIONNEMENT DU PRODUIT .....</b>	<b>26</b>
PANNEAU DE COMMANDES.....	26
RÉGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE .....	26
INSTRUCTIONS DE BASE.....	27
ALLUMAGE .....	27
RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU.....	28
FONCTIONNEMENT .....	28
FONCTIONNEMENT DU CIRCULATEUR.....	29
ARRET .....	29
<b>Chapitre 8</b>	
<b>LA TELECOMMANDE.....</b>	<b>30</b>
<b>Chapitre 9</b>	
<b>THERMOSTAT AMBIANT SUPPLEMENTAIRE EXTERNE .....</b>	<b>31</b>
INSTALLATION .....	31
FONCTIONNEMENT .....	31
<b>Chapitre 10</b>	
<b>PARAMETRES UTILISATEUR.....</b>	<b>32</b>
PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE.....	32
REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS .....	35
<b>Chapitre 11</b>	
<b>NETTOYAGE .....</b>	<b>37</b>
NETTOYAGE DU BRASIER.....	37
JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER .....	38
RACCORDEMENT A LA CHEMINEE.....	38
<b>Chapitre 12</b>	
<b>TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT .....</b>	<b>39</b>
<b>Chapitre 13</b>	
<b>GARANTIE.....</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre 14</b>	
<b>CONTRÔLE DE LA QUALIT .....</b>	<b>45</b>

## MISES EN GARDE ET SECURITE

Les poêles produits dans nos ateliers sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique autorisé de veiller tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.

**L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui s'assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement de l'appareil installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil. En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A ne s'assume aucune responsabilité.**

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.

Ce poêle doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le poêle et en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.

**La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.**

**Nota bene : En ce qui concerne un thermoproduit ou une chaudière, la procédure de purge de l'appareil ou de l'installation n'est pas comprise dans la garantie.**

**Pour la sécurité, il convient de rappeler que:**

- ❖ L'utilisation du poêle par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- ❖ Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- ❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- ❖ Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- ❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation.
- ❖ Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- ❖ Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- ❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- ❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer l'appareil après une longue période d'inactivité.
- ❖ Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt du poêle.
- ❖ Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- ❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

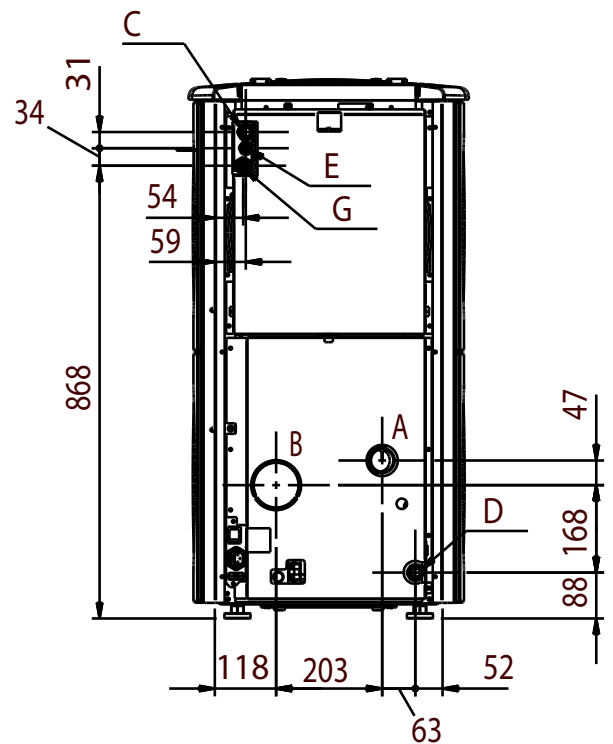
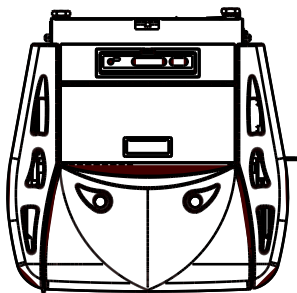
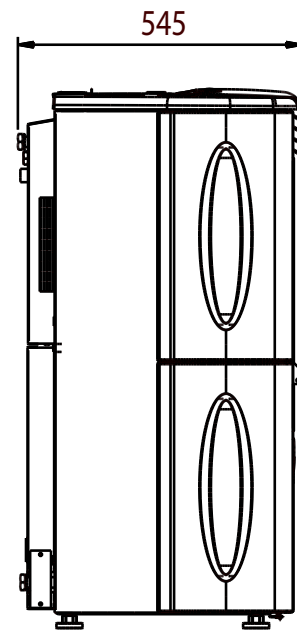
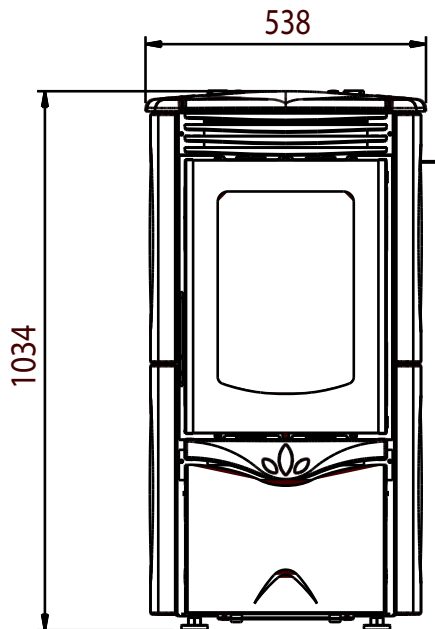
Caractéristiques	U.M.	Duchessa Idro	Duchessa Idro Steel
Poids	kg	170	158
Hauteur	mm	1034	1034
Largeur	mm	538	538
Profondeur	mm	543	543
Diamètre du tuyau d'évacuation des fumées	mm	80	80
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	50	50
Puissance thermique globale max.	kW	13.1	13.1
Puissance thermique utile max.	kW	12.0	12.0
- puissance utile fournie à l'air	kW	1.2*	1.2*
- puissance utile fournie à l'eau	kW	10.8	10.8
Puissance thermique globale min.	kW	3.9	3.9
Puissance thermique utile min.	kW	3.6	3.6
- puissance utile fournie à l'air	kW	0.6*	0.6*
- puissance utile fournie à l'eau	kW	3.0	3.0
Consommation horaire combustible max.	kg/h	2.8	2.8
Consommation horaire combustible min.	kg/h	0.8	0.8
Capacité du réservoir	kg	~ 20	~ 20
Tirage conseillé de la cheminée	Pa	~ 10	~ 10
Puissance électrique nominale	W	300	300
Tension nominale	Vac	230	230
Fréquence nominale	Hz	50	50
Diamètre du tuyau d'entrée/sortie de l'eau	"	3/4	3/4
Diamètre du tuyau de vidange automatique	"	1/2	1/2
Hauteur d'élévation de la pompe	m	5	5
Pression hydrique max. d'exercice admise	bar	2.5	2.5

### Tests effectués en utilisant des pellets de bois comme combustible certifiés selon la ONORM M7135 DIN PLUS.

*\*Le produit n'a pas de tangentiel qui souffle l'air chaud dans la pièce, par conséquent la donnée relative concerne uniquement la convection naturelle.*

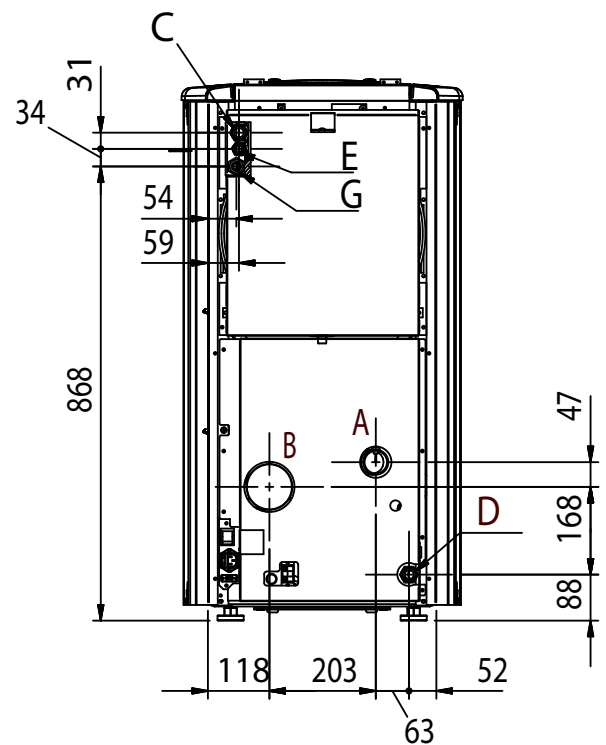
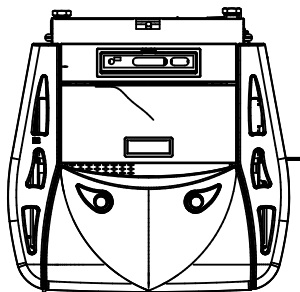
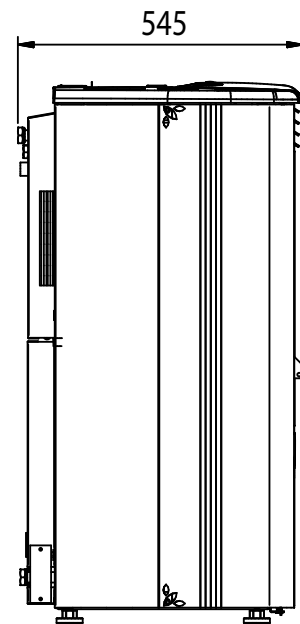
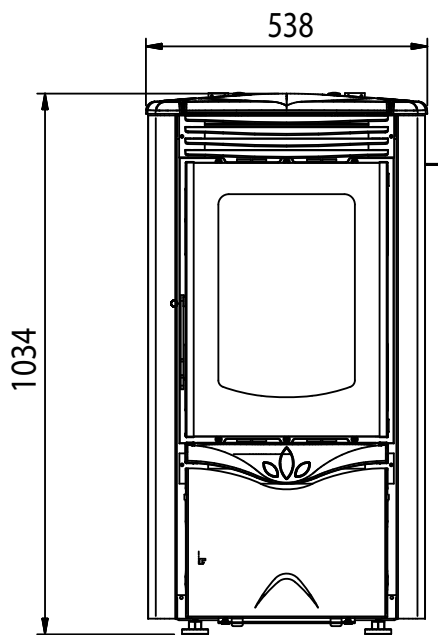
Les données reprises ci-dessus sont fournies à titre indicatif et n'engagent en rien. Le fabricant se réserve la faculté d'apporter toute modification nécessaire afin d'améliorer les performances de l'appareil.

## DIMA DUCHESSA IDRO



- A = CONDUIT ASPIRATION AIR Ø 50 mm
- B = CONDUIT EXPULSION FUMÉES Ø 80 mm
- C = REFOULEMENT/SORTIE CHAUDIÈRE 3/4"
- D = RETOUR/ENTRÉE CHAUDIÈRE 3/4"
- E = DÉCHARGE SÉCURITÉ 3 BARS 1/2"
- G = EVACUATION AIR CHAUDIÈRE 3/4"

## DIMA DUCHESSA IDRO STEEL



- A = CONDUIT ASPIRATION AIR Ø 50 mm**
- B = CONDUIT EXPULSION FUMÉES Ø 80 mm**
- C = REFOULEMENT/SORTIE CHAUDIÈRE 3/4"**
- D = RETOUR/ENTRÉE CHAUDIÈRE 3/4"**
- E = DÉCHARGE SÉCURITÉ 3 BARS 1/2"**
- G = EVACUATION AIR CHAUDIÈRE 3/4"**

## QU'EST-CE QUE LE PELLETT ?

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucun liant pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.

En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.

La densité du pellet est de 650 kg/m<sup>3</sup> et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisant.

**Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :**

- ❖ Ö-Norm M 7135
- ❖ DIN plus 51731
- ❖ UNI CEN/TS 14961

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm. pour ses produits.

### ATTENTION !



**L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.**

## STOCKAGE DU PELLETT

Afin de garantir une combustion sans problèmes, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité.

## CHARGEMENT DES PELLETS

Pour charger le pellet, il faut ouvrir le couvercle du réservoir placé dans la partie supérieure du poêle et vider le sachet de pellet en faisant attention de ne pas le faire déborder.



figure 3.1

## DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

### RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMÉES

Si l'aspirateur s'arrête, la carte électronique bloque immédiatement la fourniture de pellets.

### ARRÊT DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS

Si le motoréducteur s'arrête pour n'importe quelle raison, le poêle se positionne en alarme et le moteur de la fumée continue à fonctionner pour évacuer tous les gaz de la combustion jusqu'à ce que le poêle n'atteigne le niveau minimum de refroidissement.

### MICRO INTERRUPTEUR PORTE

Lorsque l'on ouvre la porte du poêle, un micro interrupteur de sécurité bloque l'alimentation de combustible.

### ALLUMAGE MANQUE

Si au cours de la phase d'allumage la flamme ne se développe pas, l'appareil procède automatiquement à une autre tentative d'allumage **"NO ACC"**.

### ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT

Si le courant fait défaut pour moins de 10 secondes environ, à son retour le poêle reprendra son fonctionnement régulier. Si le manque de courant est supérieur à 10 secondes, à son retour l'alarme "black out" s'activera, en portant le poêle à son refroidissement complet. Une fois achevé le refroidissement il repartira automatiquement.

### SECURITE ELECTRIQUE

Le poêle est protégé contre les sauts violents de courant par un fusible général qui se trouve à l'arrière du poêle. (2,5A 250V Retardé).

### SECURITE EVACUATION DES FUMÉES

Un pressostat électronique bloque le fonctionnement du poêle en le mettant en situation d'alarme.

### SECURITE TEMPERATURE RESERVOIR PELLET AU MOYEN DU BULBE 85°C

En cas de surchauffe à l'intérieur du réservoir, ce dispositif bloque le fonctionnement du moteur d'alimentation du pellet ; le réarmement est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

**Le rétablissement de la sécurité des 85°C ne figure pas en garantie à moins que le Centre d'Assistance ne soit en mesure de déceler la présence d'un composant défectueux.**

## SECURITE SURCHAUFFE DE L'EAU AU MOYEN DU BULBE 100°C

Lorsque la température de l'eau technique à l'intérieur du produit s'approche de 100°C, l'alimentation du pellet est bloquée. Si le bulbe se déclenche, le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

Le rétablissement de la sécurité des 100°C ne figure pas en garantie à moins que le Centre d'Assistance ne soit en mesure de déceler la présence d'un composant défectueux.

## PRESSOSTAT DE MINIMUM ET DE MAXIMUM

Un pressostat de minimum et de maximum est installé en série à l'alimentation électrique du moteur pellet. Si la pression dans l'installation est inférieure à 0.6 bar l'alimentation électrique au moteur de l'alimentation du pellet est bloquée. Si la pression dans l'installation dépasse 2.5 bars, le réarmement manuel du pressostat se déclenche : le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

Attention : la présence éventuelle d'air dans l'installation risque de faire également intervenir le pressostat de minimum et de maximum. Si le pressostat de minimum intervient en bloquant le pellet dans la machine des alarmes reliées au manque de combustible peuvent se déclencher.

### Attention



Pour le fonctionnement normal du produit nous conseillons une pression idéale de l'installation à environ 1.1 bars (installation froide), de plus l'absence totale d'air dans l'installation est indispensable.

**La Société Extraflame recommande d'utiliser pour l'installation un circuit d'évent de l'air approprié. L'opération éventuelle d'évent de l'air de l'installation ou du produit ne figure pas en garantie.**

## DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE

Pendant l'installation du poêle il est OBLIGATOIRE d'insérer sur l'installation un manomètre pour la visualisation de la pression de l'eau.

## INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, tant nationales que régionales, ainsi que des présentes instructions.

Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par un personnel professionnellement autorisé (DM du 22 janvier 2008 n° 37).

**Extraflame S.p.A. décline toute responsabilité quant aux dommages aux choses et/ou personnes provoqués par l'installation.**

## DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME

Selon la norme UNI 10412-2 (2006) en vigueur en Italie, les installation fermées doivent être dotées de :

- ❖ Soupape de sûreté
- ❖ Thermostat de commande du circulateur
- ❖ Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- ❖ Indicateur de température
- ❖ Indicateur de pression
- ❖ Alarme acoustique

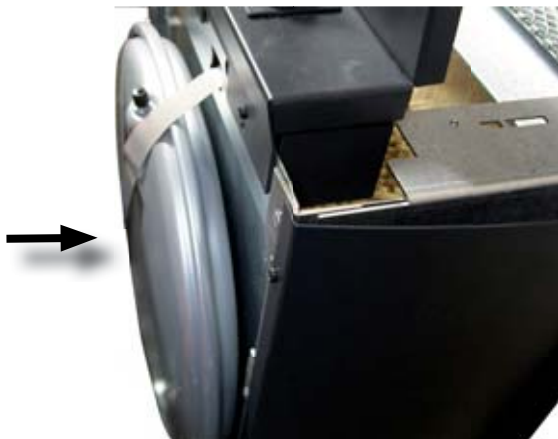
- ❖ Interrupteur thermique automatique de régulation
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- ❖ Système de circulation
- ❖ Système d'expansion\*
- ❖ Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.

Les appareils pour le chauffage à usage domestique à chargement automatique doivent :

- ❖ être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou bien,
- ❖ être dotés d'un circuit de refroidissement prédisposé par le fabricant de l'appareil.
- ❖ Le circuit de refroidissement doit être activé par une soupape de sécurité thermique qui garantisse que la température limite réglementée par la Norme ne soit pas dépassée.
- ❖ Le branchement entre le groupe d'alimentation et la soupape ne doit pas être intercepté.
- ❖ La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1.5 bar.



Vase d'expansion de 6 litres

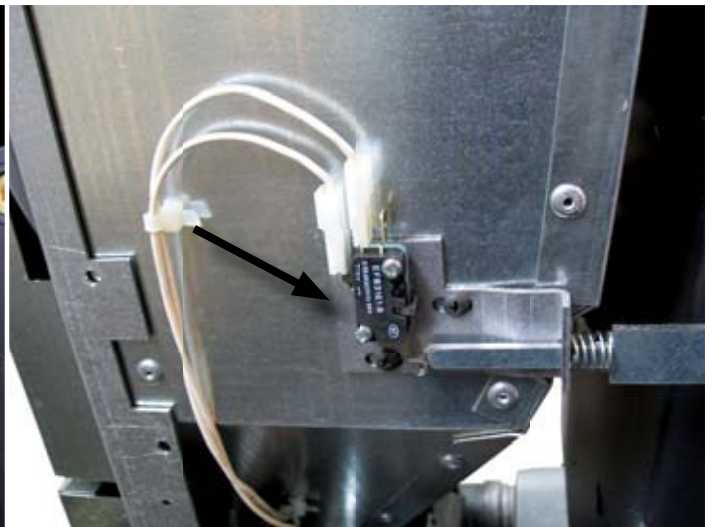
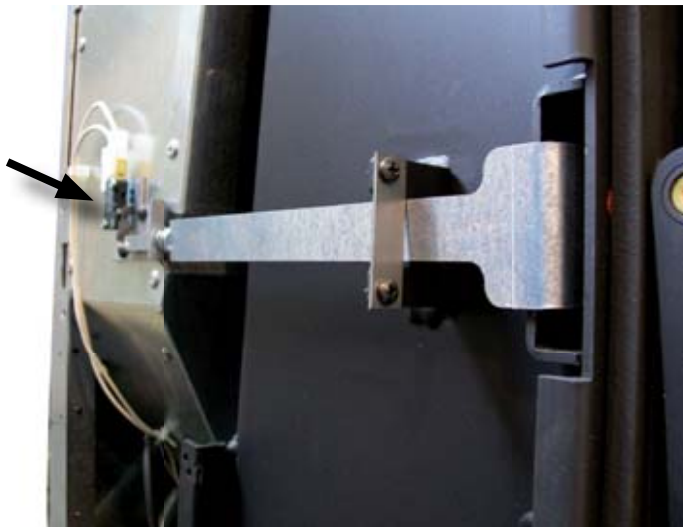
\*Le vase d'expansion de l'appareil équivaut à 6 litres. Le vase d'expansion fermé de l'installation doit être dimensionné entre 4% et 6% du volume total de l'installation, donc le vase fermé en série pourrait ne pas suffire en cas de volumes d'eau supérieurs.



Soupape de sûreté 3 bars



Pressostat



Micro interrupteur de la porte



Réarmement du bulbe du réservoir 85°C



Réarmement du bulbe de l'eau 100°C

## **INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION**

L'installation doit être conforme à :

- ❖ UNI 10683 (2005) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou par d'autres combustibles solides : installation.

Les cheminées doivent être conformes à :

- ❖ UNI 9731 (1990) cheminées : classification selon la résistance thermique.
- ❖ EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des conduits de fumée.
- ❖ UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.
- ❖ UNI 1443 (2005) cheminées : conditions générales.
- ❖ UNI 1457 (2004) cheminées : conduits internes en terre cuite et céramique.

### **GLOSSAIRE**

#### **APPAREIL A FOYER FERME**

Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

#### **BIOMASSE**

Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans des formations géologiques et transformé en fossile.

#### **BIOCOMBUSTIBLE**

Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

#### **CHEMINEE**

Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

#### **CANAL DE FUMES OU RACCORDEMENT**

Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

#### **CALORIFUGEAGE**

Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

#### **FAITE**

Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

#### **CONDENSATION**

Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

#### **GENERATEURS DE CHALEUR**

Appareil qui permet de produire l'énergie thermique (chaleur) grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

#### **BOUCHOIR**

Mécanisme pour modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

## **SYSTEMES D'EVACUATION DES FUMÉES**

Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement ou d'un canal de fumée, d'une cheminée ou d'un conduit de cheminée individuel et d'un pot de cheminée.

### **TIRAGE FORCE**

Circulation d'air au moyen du ventilateur actionné par un moteur électrique.

### **TIRAGE NATUREL**

Tirage qui a lieu dans une cheminée/ conduit de cheminée à cause de la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'atmosphère ambiante, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration installée à l'intérieur ou au sommet.

### **ZONE DE RAYONNEMENT**

Zone immédiatement contiguë au foyer où se propage la chaleur provoquée par la combustion et dans laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

### **ZONE DE REFLUX**

Zone où a lieu l'échappement des produits de la combustion de l'appareil vers le local d'installation.

## **INSTALLATION**

L'installation doit être précédée par une vérification de la position des cheminées, des conduits de cheminée ou terminaux d'échappement des appareils comme :

- ❖ Interdictions d'installation
- ❖ Distances légales
- ❖ Limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou prescriptions particulières de l'autorité.
- ❖ Limitations conventionnelles dérivant de règlements de co-propriété, servitudes ou contrats.

## **INSTALLATIONS ADMISES**

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.

Uniquement dans les cuisines il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

## **INSTALLATIONS NON ADMISES**

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés :

- ❖ de hottes avec ou sans extracteur
- ❖ de conduits de ventilation type collectif.

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communiquant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps le générateur de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

## BRANCHEMENT AU SYSTEME D'EVACUATION DES FUMÉES

### CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS

Pour le montage des canaux de fumées il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations.

Il est interdit d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment pour le branchement des appareils au conduit de cheminée même pour des canaux de fumées préexistants.

Il doit y avoir une solution de continuité entre le canal de fumées et le conduit de cheminée de façon que le conduit de cheminée ne s'appuie pas sur le générateur. Les canaux de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.

Le montage des canaux de fumée doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.

On doit éviter dans la mesure du possible le montage de sections horizontales.

Pour des appareils qui doivent rejoindre des échappements au plafond ou au mur, non coaxiaux par rapport à la sortie des fumées de l'appareil, les changements de direction devront être réalisés en utilisant des coudes ouverts non supérieurs à 45° (voir figure ci-après).

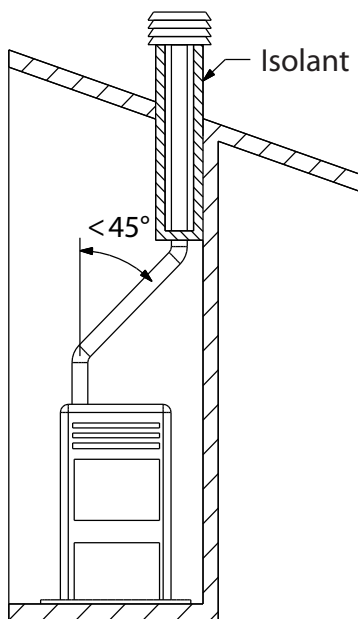


figure 5.1

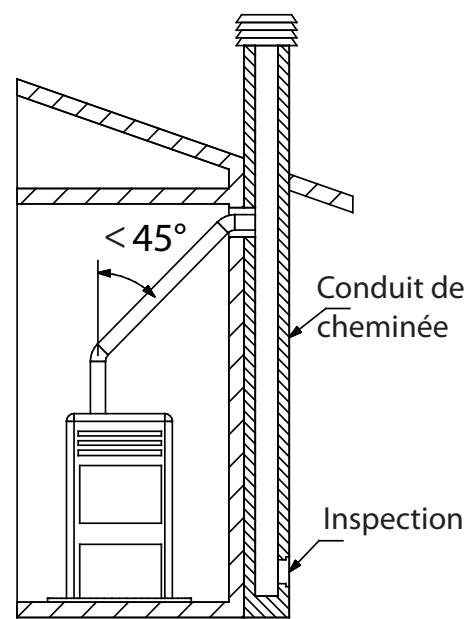


figure 5.2

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- ❖ Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- ❖ La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- ❖ Le nombre de changements de direction y compris par effet de l'utilisation d'élément en "T" ne doit pas être supérieure à 4 (si l'on utilise 4 coudes utiliser des tuyaux à double paroi de 120 mm de diamètre interne).

Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.

L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.

Le canal de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.

Le canal de fumée doit avoir une section constante. D'éventuels changements de section sont admis au branchement de conduit de cheminée.

Il est interdit de faire passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles. Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

## CHEMINEE OU CONDUIT DE CHEMINEE INDIVIDUELLE

La cheminée ou le conduit de cheminée doit répondre aux conditions suivantes :

- ❖ ils doivent être étanches aux produits de la combustion, imperméables et calorifugés selon les conditions d'emploi ;
- ❖ Il doivent être réalisés en matériaux adaptés aux sollicitations mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux éventuelles condensations ;
- ❖ ils doivent avoir un parcours principalement vertical avec des déviations de l'axe non supérieures à 45° ;
- ❖ se trouver à distance adéquate de matériaux combustibles ou inflammables à l'aide d'un matelas d'air ou d'un isolant ;

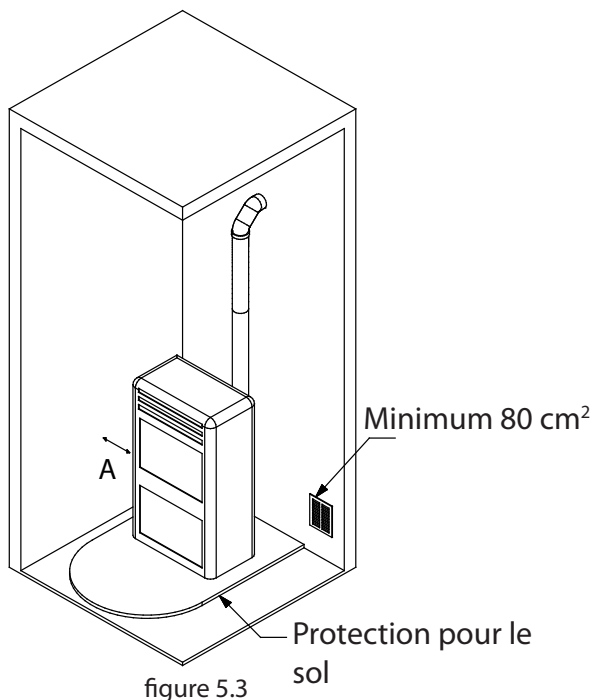


figure 5.3

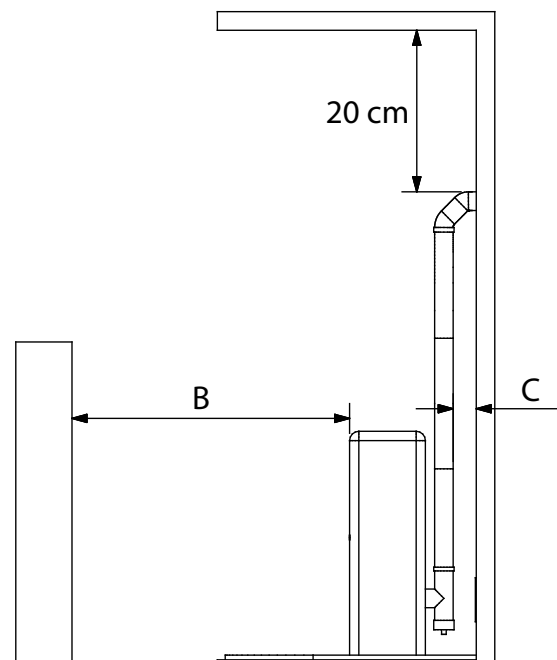


figure 5.4

REFERENCES	Objets inflammables	Objets non inflammables
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon supérieur à 20 mm.
- ❖ avoir une section interne constante, libre et indépendante ;
- ❖ avoir les sections rectangulaires avec un rapport maximum entre les côtés de 1,5.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une chambre de récolte des matériaux solides et des éventuelles condensations, située sous le branchement du conduit de fumée, afin d'être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche.

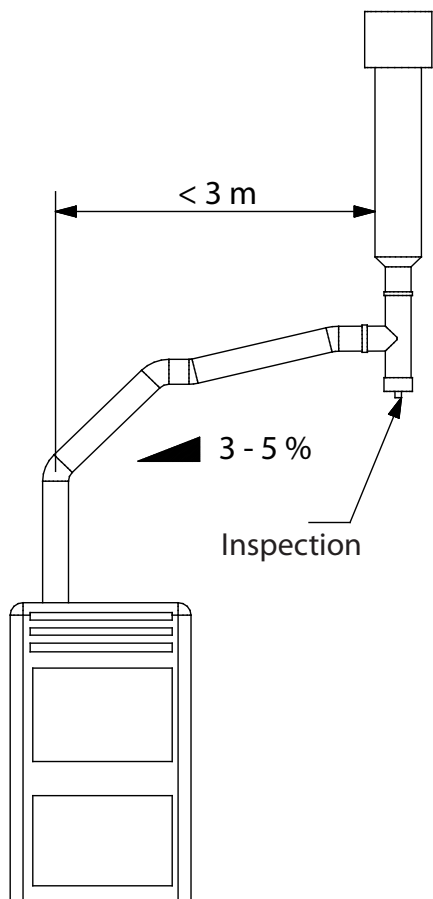


figure 5.5

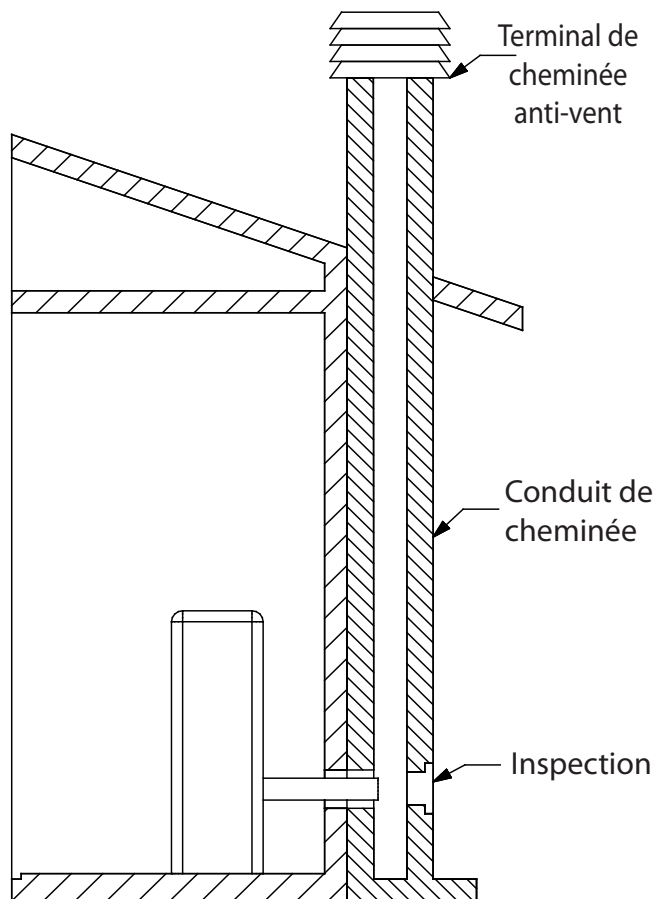


figure 5.6

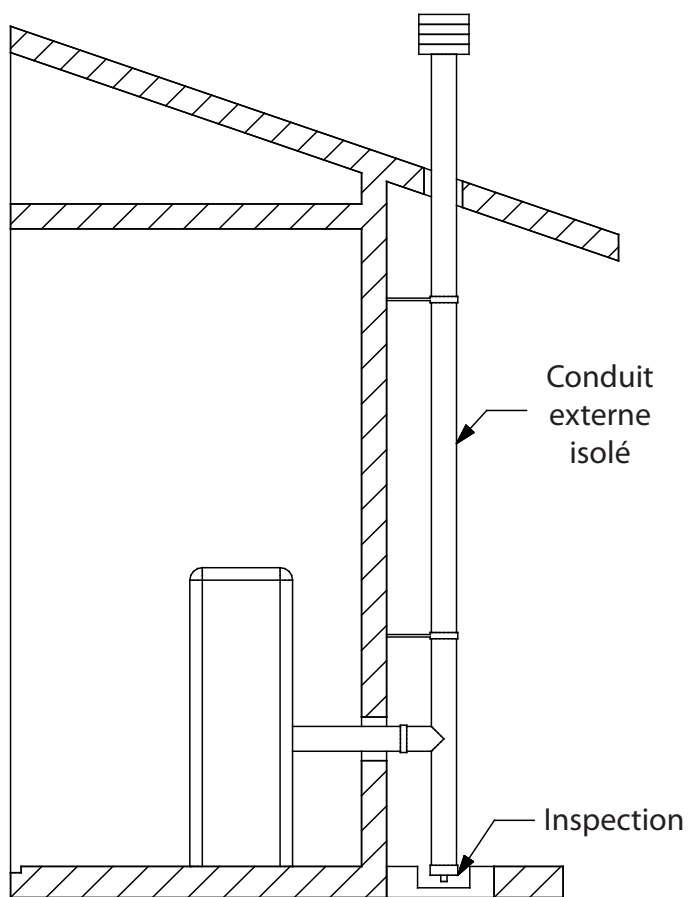


figure 5.7

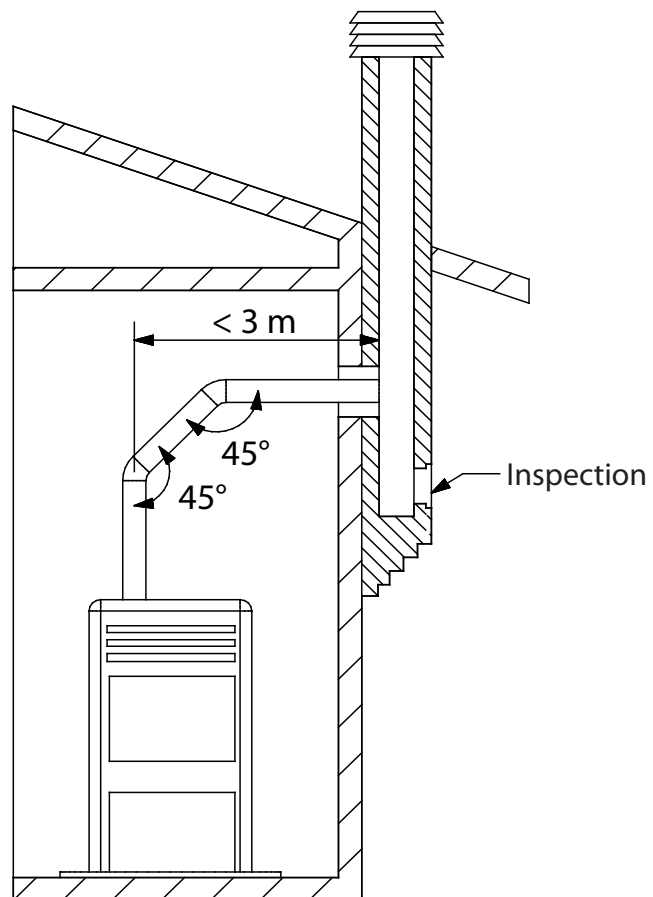


figure 5.8

## BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINEE ET EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Le conduit de cheminée doit recevoir l'évacuation par un seul générateur de chaleur.

L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel libre est interdit.

L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit et le conduit de fumée doit avoir les caractéristiques prévues à la section «Cheminée ou conduit de fumée individuel»

### TERMINAL DE CHEMINEE

Le terminal de cheminée doit répondre aux conditions suivantes :

- ❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée ;
- ❖ avoir une section de sortie non inférieure au double de la section interne de la cheminée ;
- ❖ être construit de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée de la pluie, de la neige, de corps étrangers et de façon à ce qu'en cas de vent de toute direction et inclinaison, l'échappement des produits de la combustion soit de toute façon assuré.
- ❖ être positionné de façon à garantir une juste dispersion et dilution des produits de la combustion et de toute façon en dehors de la zone de reflux où se forment plus facilement des contre pressions. Cette zone a des dimensions et des conformations différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, il est donc nécessaire d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de la figure ci-dessous.
- ❖ Le terminal de cheminée ne doit comporter aucun moyen mécanique d'aspiration.

#### TOIT PLAT

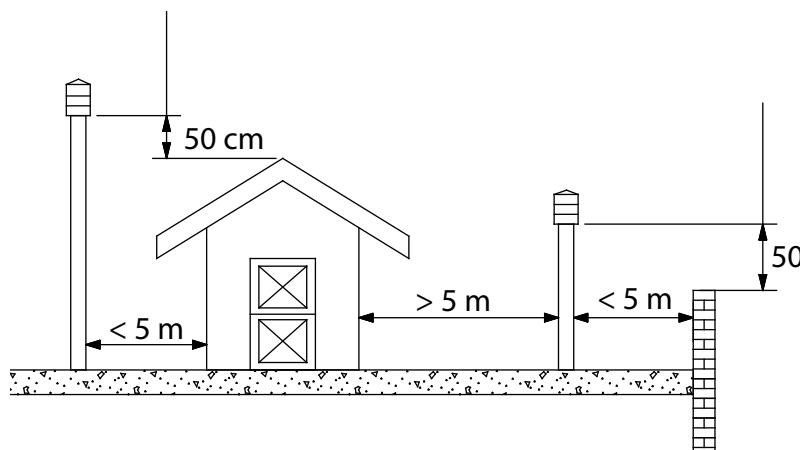


figure 5.9

#### TOIT INCLINE

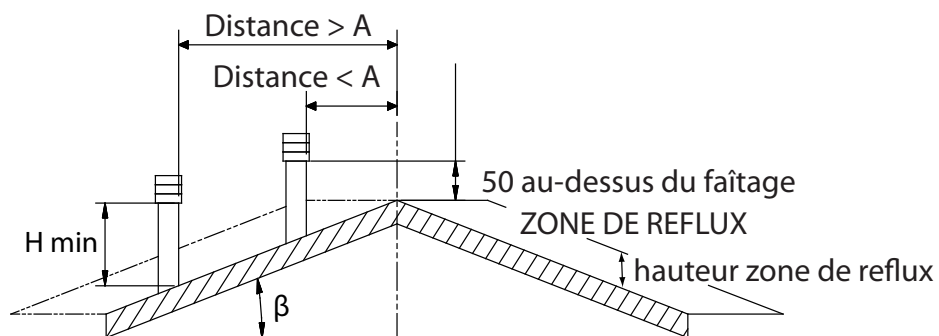


figure 5.10

TERMINAUX DE CHEMINEE, DISTANCES ET EMBACEMENTS		
Inclinaison du toit	Distance entre le faitage et le terminal de la cheminée	Hauteur minimum de la cheminée (à partir de l'embouchure)
$\beta$	A (m)	H (m)
15°	< 1,85	0,50 m au-dessus du faitage
	> 1,85	1,00 m du toit
30°	< 1,50	0,50 m au-dessus du faitage
	> 1,50	1,30 m du toit
45°	< 1,30	0,50 m au-dessus du faitage
	> 1,30	2,00 m du toit
60°	< 1,20	0,50 m au-dessus du faitage
	> 1,20	2,60 m du toit

## BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe. Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes :

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm<sup>2</sup> ;
2. elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée pourvu qu'elle ne diminue pas la section minimum comme au point 1 et positionnée de façon à éviter qu'elles puissent être obstruées.

Si l'air de combustion est prélevé directement de l'extérieur grâce à un tube, il faut prédisposer à l'extérieur une courbe vers le bas ou bien une protection contre le vent sans y ajouter aucune grille ou élément similaire (nous conseillons d'effectuer toujours la prise d'air communicante directement avec l'ambiance d'installation même si l'air est prélevé à l'extérieur grâce à un tube). L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'un local contigu à celui de l'installation pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.

Le local contigu par rapport au local d'installation ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu externe par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans ce local d'un autre appareil d'utilisation ou de dispositif d'aspiration. Dans le local contigu les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions décrites ci-dessus. Le local contigu ne peut être utilisé comme garage, entrepôt de matériel combustible ou toute activité à risque d'incendie.

## CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVETEMENTS ET CONSEILS DE SECURITE

Indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont réalisés, les revêtements doivent constituer une construction autoportante par rapport au bloc chauffant et ne pas être en contact avec ce dernier.

La poutre et les finitions en bois ou en matériaux combustibles doivent être situés à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolés de façon appropriée.

Au cas où dans l'espace au-dessus du générateur il y ait une couverture en matériel combustible ou sensible à la chaleur on doit insérer un diaphragme de protection en matériel isolant et non combustible.

Les éléments en matériel combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc. directement exposés au rayonnement du foyer, doivent être positionnés à distance de sécurité. L'installation de l'appareil doit garantir l'accès facile pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits des gaz d'échappement et du conduit de cheminée.

## REGLEMENTATIONS NATIONALES, REGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

## INSTALLATION HYDRAULIQUE

Ce chapitre décrit quelques concepts qui font référence à la norme italienne UNI 10412-2 (2006). Comme déjà indiqué précédemment, lors de l'installation, il faudra respecter toutes les normes éventuelles nationales, régionales, départementales, communales en vigueur dans le pays où l'appareil sera installé.

### TYPOLOGIE D'INSTALLATION

Il existe 2 différents types d'installations : installation à vase ouvert et installation à vase fermé. Le produit a été projeté et réalisé pour travailler avec des installations à vase fermé.

### INSTALLATION A VASE FERME POUR APPAREILS A CHARGEMENT AUTOMATIQUE

Installation où l'eau contenue n'est pas en communication directe ou indirecte avec l'atmosphère. En général, l'installation à vase fermé est dotée d'un des dispositifs d'expansion suivants :

- ❖ Vase d'expansion fermé pré-chargé, avec membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion fermé automatique avec compresseur et membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion fermé automatique, avec pompe de transfert et membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion sans diaphragme.

### GENERALITES

Les installations fermées doivent être dotées de :

- ❖ Soupape de sûreté
- ❖ Thermostat de commande du circulateur
- ❖ Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- ❖ Indicateur de température
- ❖ Indicateur de pression
- ❖ Alarme acoustique
- ❖ Interrupteur thermique automatique de régulation
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- ❖ Système de circulation
- ❖ Système d'expansion
- ❖ Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine. Les appareils pour chauffage de type domestique à chargement automatique doivent être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou d'un circuit de refroidissement prévu par le fabricant de l'appareil, actionné par une soupape de sécurité thermique capable de garantir que la température limite configurée selon la norme ne soit pas dépassée. Le branchement entre le groupe d'alimentation et la soupape ne doit pas être intercepté. La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1,5 bars.

## **SOUPAPES DE SECURITE**

Le débit d'évacuation de la soupape de sécurité doit être tel qu'il puisse permettre l'évacuation d'une quantité de vapeur non inférieure à :

$$Q / 0,58 \text{ [kg/h]}$$

où :

Q est la puissance utile rendue à l'eau du générateur exprimée en kilowatt.

Le diamètre de la section transversale minimale nette de l'entrée de la soupape doit dans tous les cas ne pas être inférieur à 15 mm.

La pression d'évacuation de la soupape, égale à la pression d'étalonnage, augmentée de la surpression, ne peut dépasser la pression maximum d'exercice du générateur de chaleur.

Le dessinateur du projet doit s'assurer que la pression maximale présente en chaque point de l'installation ne dépasse pas la pression maximale d'exercice de chaque composant.

La soupape de sécurité doit être connectée à la partie la plus haute du générateur de chaleur ou à la tuyauterie de sortie, près du générateur. La longueur de ce passage de tuyau compris entre la connexion au générateur et la soupape de sécurité, ne doit pas dépasser une longueur d'1 m.

La tuyauterie de la soupape de sécurité qui la relie au générateur de chaleur ne doit pas être interceptée, en outre elle ne doit pas avoir une section inférieure à celle d'entrée de la soupape de sûreté ou à la somme des sections d'entrée dans le cas de plusieurs soupapes toutes connectées à une même tuyauterie.

La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit être réalisée de façon à ne pas empêcher le fonctionnement normal et ne doit pas présenter un quelconque risque aux personnes ; l'évacuation doit sortir le plus près possible de la soupape de sécurité et doit être accessible et visible.

Cependant, le diamètre de la tuyauterie d'évacuation ne doit pas être inférieur à celui du raccordement de sortie de la soupape de sortie. Comme diamètre du raccordement de sortie, on entend le diamètre intérieur minimum sur la sortie de la soupape en amont de l'éventuel taraudage interne.

## **VASE D'EXPANSION FERME**

L'appareil doit être raccordé directement au vase ou au bloc des vases d'expansion de l'installation au moyen d'une tuyauterie de diamètre qui ne doit pas être inférieur à 18 mm.

La pression maximale d'exercice du vase ne doit pas être inférieure à la pression d'étalonnage des soupapes de sécurité à laquelle il faut additionner la surpression caractéristique de la soupape elle-même, en considérant le dénivellement éventuel entre vase et soupape et de la pression générée par le fonctionnement de la pompe.

La capacité du (ou des) vase(s) d'expansion est évaluée en fonction à la capacité totale du système mentionné dans le projet.

Les vases d'expansion fermés doivent être conformes aux dispositions pour les appareils à pression en matière de conception, fabrication, évaluation de la conformité et utilisation. Sur la tuyauterie de raccordement, qui peut être constituée de portions d'installation, ne doivent pas être insérés des organes d'interception ni des diminutions de sections.

Il est permis d'insérer une soupape d'interception à trois voies qui permettent la connexion du vase avec l'atmosphère, lors d'opération d'entretien. Ce dispositif doit être protégé contre les manoeuvres accidentelles. Le tuyau de raccordement doit être réalisée de façon à ne pas présenter des points d'accumulations d'incrustations ou de dépôts.

Dans le cas de plusieurs générateurs de chaleur ravitaillant un même système ou un même circuit secondaire, chaque générateur de chaleur doit être connecté directement au vase d'expansion ou au groupe des vases d'expansion du système dimensionné dans l'ensemble pour le volume total de l'eau contenue dans le

même système et dans le même circuit indépendant.

Lorsqu'il est nécessaire de séparer le générateur de chaleur du vase d'expansion ou du groupe de vases d'expansion, il faut utiliser un robinet à trois voies ayant les mêmes caractéristiques décrites précédemment, sur la tuyauterie de connexion du générateur au vase employé de façon à assurer la connexion du générateur avec le vase d'expansion ou avec l'atmosphère dans n'importe quelle position.

Les vases d'expansion, les tuyauteries de raccordement, les tuyaux de purge et d'évacuation doivent être protégés contre le gel si ce phénomène est probable. La solution adaptée dans ce but doit être décrite dans le projet.

## **CONTROLES AU PREMIER ALLUMAGE**

Avant de brancher la chaudière prévoir :

a) un lavage soigné de toute la tuyauterie de l'installation afin d'enlever éventuels résidus qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de certain composant de l'installation (pompes, vannes, etc.).

b) un contrôle pour vérifier que la cheminée ait un tirage adéquat, qu'il n'ait pas d'étranglement et qu'aucune autre évacuation venant d'autres appareils ne soit insérée dans le même conduit.

Ceci pour éviter des augmentations de puissance non prévues. Uniquement après ce contrôle, il est possible de monter le raccord cheminée entre la chaudière et le tuyau d'évacuation des fumées.

Nous conseillons un contrôle des raccords avec les conduits de la fumée préexistants.

## **CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION**

Les caractéristiques chimiques et physiques de l'eau de l'installation et d'intégration sont fondamentales pour le bon fonctionnement et la durée de la chaudière.

Parmi les inconvénients provoqués par une mauvaise qualité de l'eau d'alimentation, le plus fréquent est l'incrustation des surfaces de l'échangeur thermique.

Moins fréquente mais également grave à la corrosion des surfaces côté eau de tout le circuit.

Il est bien connu que les incrustations calcaires à cause de leur basse conductivité thermique réduisent de beaucoup l'échange thermique même en présence de quelques millimètres, déterminant de très nuisibles réchauffements localisés. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement de l'eau dans les cas suivants :

a) dureté élevée de l'eau disponible (supérieure à 20°f)

b) installations très étendues

c) grande quantité d'eau réintégrée suite à des fuites

d) remplissages successifs dus aux travaux d'entretien sur l'installation

Pour le traitement des eaux d'alimentation des installations thermiques il est conseillé se s'adresser toujours à des sociétés spécialisées.

## **REPLISSAGE DE L'INSTALLATION**

Une fois effectués les raccordements hydrauliques on peut procéder au branchement de l'installation.

Ouvrir toutes les soupapes de dégagement d'air des radiateurs, de la chaudière et de l'installation.

Ouvrir graduellement le robinet de remplissage en s'assurant que les soupapes de dégagement de l'air fonctionnent normalement. Au moyen du manomètre contrôler que l'installation résulte en pression.

Dans le cas d'installation à vase fermé atteindre la pression d'environ 0,11 - 0,12 MPa (1,1 – 1,2 bars). Pour installation à vase ouvert la pression dans la partie la plus basse de la chaudière est donnée par la hauteur à laquelle vase est placé. Refermer le robinet de remplissage et purger se nouveau l'air de la chaudière au moyen de la soupape de dégagement.

## FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

### PANNEAU DE COMMANDES

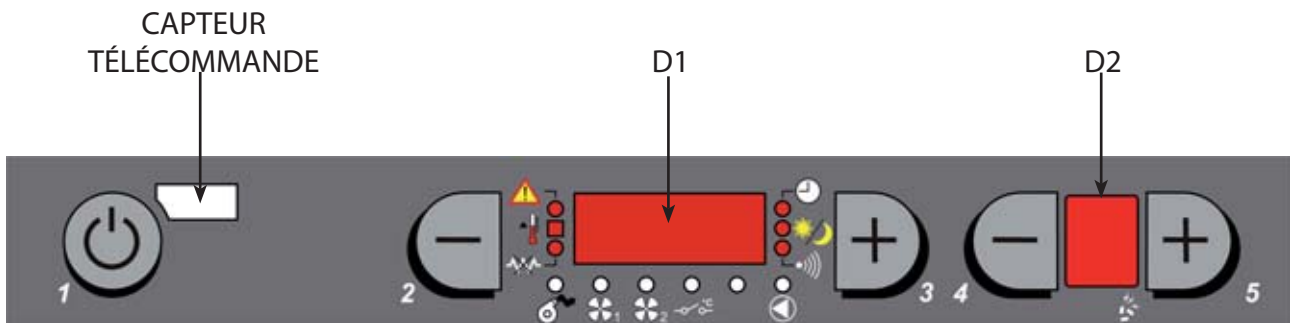


figure 7.1

#### 1 ⇒ BOUTON ON/OFF

Appuyer sur le bouton 1 pour pouvoir allumer et éteindre automatiquement le poêle.

#### 2-3 ⇒ CONFIGURATION DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

Les boutons 2 et 3 servent pour régler la température de l'eau qui sera ensuite distribuée dans l'installation

#### 4-5 ⇒ PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT

Avec les boutons 4 et 5 on règle la puissance, la machine est dotée de 5 puissances différentes

Afficheur **D1** pour visualiser les différents messages.

Afficheur **D2** pour visualiser la puissance configurée.

### RÉGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE

Pour régler les paramètres en question, suivre la procédure suivante :

1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
2. Le poêle affichera d'abord la version du microprocesseur, l'inscription **"TIME"**, puis **"LI 3"** et enfin **"OFF"**.
3. Au moment où apparaît l'inscription **"TIME"**, appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
4. Sur l'afficheur **D1** apparaîtra l'horaire actuel, les heures clignotent et les minutes sont fixes : avec les touches 2 et 3, régler les heures et ensuite confirmer avec la touche 5.
5. Les heures seront alors fixes et les minutes commenceront à clignoter : avec les touches 2 et 3, régler les minutes.

Pour retourner à la sélection des heures, appuyer à nouveau sur le bouton 4 ou sortir et confirmer avec le bouton 1.



### INSTRUCTIONS DE BASE

Le poêle que vous avez acheté utilise comme combustible des pellets. Ce type de matériel est obtenu à partir des copeaux naturels de l'usinage du bois. À travers un processus spécial qui ne requiert aucun liant ou additif, les copeaux sont comprimés dans des machines industrielles à une pression élevée et se transforment en pellets solides de bois.

**IL EST INTERDIT DE BRULER DES MATIERES PREMIERES NON PELLETISEES DANS NOTRE POELE. LE NON RESPECT DE CES PRESCRIPTIONS PROVOQUE LA PERTE DE VALIDITE DE TOUTES LES GARANTIES ET POURRAIT NUIRE A LA SECURITE DE L'APPAREIL.**

Au cours des deux/trois premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants :

- ❖ aucun enfant ne doit être présent parce que les vapeurs émises peuvent être nocives pour la santé. Les adultes aussi devraient éviter de rester dans le local pendant une période prolongée.
- ❖ Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- ❖ Bien aérer le local plusieurs fois.
- ❖ Le durcissement des superficies s'achève après quelques chauffages.
- ❖ **Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.**

### ALLUMAGE

1. Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants :

- a. le réservoir doit être rempli de pellets
- b. la chambre de combustion doit être propre
- c. le brasier doit être complètement dégagé et propre
- d. vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- e. vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- f. l'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être en position 1

2. Appuyer sur le bouton 1 pendant 3 secondes : sur l'afficheur D1 apparaîtra **"AT 08"** décroissant d'un numéro toutes les secondes. Au cours de cette phase, l'appareil exécute son analyse automatique pour vérifier le fonctionnement de chaque composant électrique. Une fois ce cycle terminé, l'afficheur D1 visualise l'inscription **"AC 15"** (il s'agit des minutes au cours desquelles le poêle tente la phase d'allumage et elles diminuent à chaque minute écoulée).

REMARQUE : Au cours de la première utilisation du produit, même si le réservoir est plein de pellets, il est possible que pendant les 15 premières minutes, les pellets ne soient pas distribués dans la chambre de combustion car la vis sans fin pour le chargement des pellets est vide. Si après ces 15 minutes, le poêle n'a pas encore développé de flamme, sur l'afficheur D1 apparaîtra le texte **"NO ACC"**.

3. Si les points 1 et 2 ont été exécutés correctement, au moment où la flamme se développera, le poêle passera au mode de démarrage (**"AU 07"**).

4. Après avoir conclu la phase de démarrage, le poêle passera en fonctionnement normal :

### ATTENTION !!

**1. N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**

**2. AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLETS CONTRE LE POÊLE BOUILLANT**

**N.B. En cas d'allumages manqués répétés, contacter un technicien autorisé.**

## RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

L'appareil offre la possibilité de contrôler la température de l'eau à travers une sonde digitale qui règle automatiquement le fonctionnement de la machine quand elle s'approche de la température souhaitée.

- ❖ Une fois que le poêle s'est mis en marche et est entré en fonctionnement normal, l'écran D1 affiche la température de l'eau.
- ❖ À l'aide des boutons 2 et 3, régler la température souhaitée de l'eau. Au cours du réglage, sur l'afficheur D1 clignotera "SET" et la température à configurer (la valeur a une excursion maximale de 60 à 80°C) alors que l'écran D2 affichera la puissance de fonctionnement.
- ❖ Après avoir réglé la température souhaitée, attendre que le texte "SET" disparaisse de l'afficheur.
- ❖ Régler avec les boutons 4 et 5 la puissance de fonctionnement souhaitée.
- ❖ en s'approchant de la température souhaitée, le produit module la combustion en mode automatique
- ❖ Lorsque la température indiquée sur l'afficheur dépasse d'environ 5° la valeur configurée, la machine se mettra en mode H OFF et s'éteindra automatiquement.
- ❖ Durant la phase de H OFF le circulateur continu à fonctionner
- ❖ La machine se rallume quand la température de l'eau à l'intérieur du poêle descendre d'environ 5° de la valeur configurée.

Nous conseillons de surveiller le contenu du réservoir pour éviter que le feu ne s'éteigne par manque de combustible.

**N.B. : La Société Extraflame conseille de régler le poêle à la puissance maximale pour accélérer le processus de chauffage de l'eau ; le poêle ralentira automatiquement quand il s'approchera de la température configurée).**

Exemple récapitulatif du fonctionnement :

1° Allumage	2° Allumage	3° Travail	H OFF (valeur configurée eau atteinte)	START (rallumage)
temps variable max 15	compte à rebours	Valeur configurée par le client = 70° C	75	65

**N.B. : Les températures d'arrêt et de redémarrage automatiques sont sujettes à l'inertie thermique et aux retards contrôlés par le programme interne, il faut donc prendre en considération un minimum de tolérance.**

## FONCTIONNEMENT

Une fois la phase d'allumage conclue, l'utilisateur peut régler la puissance de chauffage à l'aide des boutons 4 et 5. Appuyer sur le 4 pour diminuer la puissance calorique et donc la consommation de pellets et vice versa appuyer sur le 5 pour augmenter la puissance de chauffage et par conséquent la consommation de pellets.

### ATTENTION!



1. Le couvercle du conteneur de pellets doit toujours rester fermé. Il ne doit être ouvert que pendant la phase de remplissage du combustible.
2. Les sacs de pellets doivent être conservés au moins à 1,5 mètres de distance du poêle.
3. Nous conseillons de toujours avoir la moitié du réservoir de pellets.
4. Avant de remplir le réservoir du poêle de pellets, s'assurer que l'appareil soit éteint.

## FONCTIONNEMENT DU CIRCULATEUR

Le circulateur installé en série dans le produit active la circulation de l'eau lorsque dans le poêle la température atteint environ 60°C. Le circulateur restera toujours en fonction pour faire circuler l'eau à l'intérieur de l'installation à moins que l'eau ne revienne dans le poêle en-dessous de 60°C environ.

Etant donné l'échange thermique avec l'installation, il est normal que le circulateur fonctionne à intermittence à l'allumage de l'appareil.

Puisque le circulateur fonctionne toujours au-dessus des 60°C, nous conseillons une zone de chauffage constamment ouverte afin de rendre le fonctionnement du produit plus homogène et d'éviter les blocages causés par le surchauffes.

## ARRET

Il faut appuyer sur le bouton 1 pendant trois secondes pour éteindre manuellement le produit.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.

Le moteur d'aspiration des fumées continuera à tourner tant que la température du poêle ne sera pas suffisamment descendue.

Le circulateur s'arrêtera quand l'eau sera descendue en-dessous de la température d'environ 60°C.

**N.B. : Les températures d'arrêt et de redémarrage automatiques sont sujettes à l'inertie thermique et aux retards contrôlés par le programme interne, il faut donc prendre en considération un minimum de tolérance.**

## LA TELECOMMANDE

Grâce à la télécommande on peut régler la puissance de chauffage, la valeur configurée de l'eau de l'installation et l'allumage/arrêt automatique de l'appareil.

S = Voyant lumineux qui indique la pression de chaque touche.

Correspondance des touches de l'afficheur avec celles de la télécommande

- 1 = p3+p5
- 2 = p2
- 3 = p3
- 4 = p4
- 5 = p5



figure 8.1

Pour allumer le poêle, appuyer simultanément pendant 1 seconde sur les boutons 3 et 5 ; l'appareil entrera automatiquement en phase d'allumage. Cette phase sera suivie de la phase d'allumage qui permettra au poêle de développer et de régler la flamme.

Après la phase de démarrage, le poêle passera en fonctionnement normal : avec les boutons 4 et 5 on peut régler la puissance de chauffage tandis qu'avec les boutons 2 et 3 on régler la température de l'eau d'installation souhaitée.

Pour éteindre le poêle, il faut maintenir pendant trois secondes les touches 3 et 5 simultanément appuyées ; l'afficheur D1 visualise l'inscription "OFF".

La télécommande fonctionne avec une pile de type MN21 12volt (type télécommandes d'ouverture des portails). Pour la substitution des batteries, ouvrir, comme illustré dans les figures ci-après, le couvercle placé dans la partie supérieure.



figure 8.2



figure 8.3

Ouvrir en faisant levier sur le point indiqué en figure

## THERMOSTAT AMBIANT SUPPLEMENTAIRE EXTERNE

### INSTALLATION

*N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé*

1. Eteindre l'appareil au moyen de l'interrupteur général situé à l'arrière du poêle.
2. Retirer la fiche de la prise de courant.
3. En se basant sur le schéma électrique, enlever le pont relié connecté en usine et brancher les deux câbles du thermostat aux bornes correspondantes situées sur l'arrière de la machine, l'une de couleur rouge et l'autre noire.

### FONCTIONNEMENT

Lorsque le contact du thermostat externe se ferme (insatisfait), la machine s'allume  
Lorsque le contact du thermostat externe s'ouvre (satisfait), la machine s'arrête

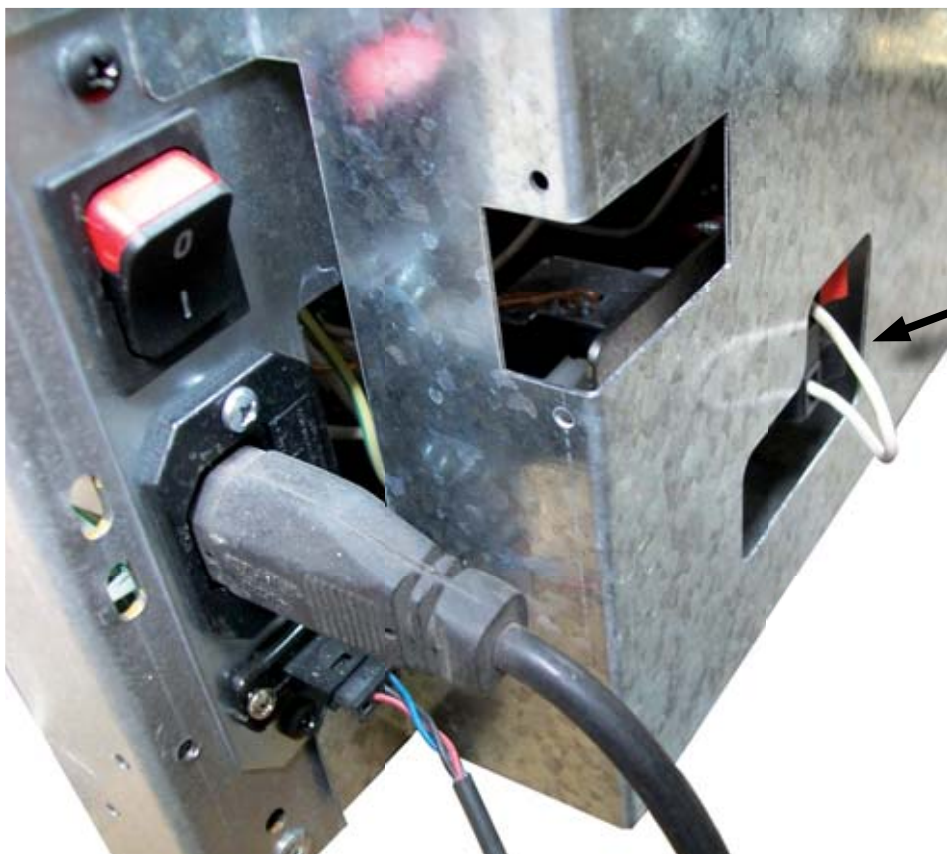
CONTACT FERME = DEMANDE DE CHALEUR = ALLUMAGE DE LA MACHINE  
CONTACT OUVERT = NON DEMANDE DE CHALEUR = ARRET DE LA MACHINE

#### Conseils :

Positionner le thermostat externe dans un endroit loin des sources de chaleur

Positionner le thermostat externe à une hauteur d'environ 1.5 m

Si la machine est en mode H OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du thermostat sera ignorée.



Bornes pour  
insérer les câbles  
du thermostat  
supplémentaire

## PARAMETRES UTILISATEUR

PARAMÈTRES UTILISATEUR		
PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE		
Écran D1	Écran D2	Fonction
off	0	Act./Désact. Programmateur hebdomadaire
00:00	1	Horaire 1° allumage
00:00	2	Horaire 1° arrêt
off 1	3	Autorisations 1° allum./arrêt pendant les différents jours
00	4	Paramètre installateur
00:00	5	Horaire 2° allumage
00:00	6	Horaire 2° arrêt
off 1	7	Autorisations 2° allum./arrêt pendant les différents jours
00:00	8	Horaire 3° allumage
00:00	9	Horaire 3° arrêt
off 1	A	Autorisations 3° allum./arrêt pendant les différents jours
REGOLAZIONE CARICO PELLETT		
Écran D1	Écran D2	Fonction
00	F	Réglage du % chargement pellets

### PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE

Le programmateur hebdomadaire permet de programmer 3 tranches à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine. Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ils ne doivent pas chevaucher plusieurs jours :

Ex.      allumage 07h00 / arrêt 18h00                      OK  
             allumage 22h00 / arrêt 05h00                      ERREUR

Avant tout, il faut configurer le jour et l'heure actuel en utilisant la séquence "réglage jour et heure actuelle" pour fournir une référence à la fonction elle-même.

Pour accéder à la programmation, appuyer sur 3, en le maintenant enfoncé, appuyer sur le 5 et ensuite relâcher simultanément les 2 touches ; finalement se déplacer avec le bouton 5 jusqu'à ce que sur l'afficheur D11 apparaisse "**CHRONO**".

Le tableau ci-dessous reprend tous les paramètres du programmateur hebdomadaire.

Paramètre	Fonction	Touches réglage	Valeur	Touche confirmation
Écran D2			Écran D1	
<b>ON/OFF</b>	Act./Désact. Programm. hebdomadaire	2 o 3	<b>CRONO</b>	5
<b>UT 1</b>	Horaire 1° allumage	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT 2</b>	Horaire 1° arrêt	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT 3</b>	Autorisations 1° allum./arrêt pendant les différents jours	2 o 3	<b>ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7</b>	5
<b>UT 4</b>	Paramètre installateur	2 o 3	<b>0</b>	5
<b>UT 5</b>	Horaire 2° allumage	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT 6</b>	Horaire 2° arrêt	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT 7</b>	Autorisations 2° allum./arrêt pendant les différents jours	2 o 3	<b>ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7</b>	5



<b>UT 8</b>	Horaire 3° allumage	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT 9</b>	Horaire 3° arrêt	2 o 3	<b>OFF</b> ou de 00:00 à 23:50	5
<b>UT A</b>	Autorisations 3° allum./arrêt pendant les différents jours	2 o 3	<b>ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7</b>	1

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser le programmeur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 3 tranches horaires de la façon suivante :

1° tranche horaire : de 08h00 à 12h00 tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche

2° tranche horaire : de 15h00 à 22h00 uniquement le samedi et le dimanche

3° tranche horaire : non utilisée

Nous procédons donc à la configuration des données.

### Paramètre 0 [D2=UT 0(clignotant) ; D1=ON]

Avec les boutons 2 ou 3, activer la fonction Programmeur hebdomadaire en réglant la valeur sur ON sur l'afficheur D2.

### Paramètre 1 [D2=UT 1(clignotant) ; D1=Ex. "08:00:00"]

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "08:00" qui correspond à l'heure d'allumage de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

### Paramètre 2 [D2=UT 2(clignotant) ; D1=Ex. "12:00:00"]

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "12:00" qui correspond à l'heure d'arrêt de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

### Paramètre 3 [D2=UT 3(clignotant) ; D1="OFF 1"]

Activer la 1ère tranche horaire pour tous les jours de la semaine sauf samedi et dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante :

a. touche 3 - fait défiler les différents jours

b. touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple :

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	<b>OFF 1</b>	OFF 1 ⇔ ON 1 et vice versa	<b>ON 1</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
MARDI	<b>OFF 2</b>	OFF 2 ⇔ ON 2 et vice versa	<b>ON 2</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
MERCREDI	<b>OFF 3</b>	OFF 3 ⇔ ON 3 et vice versa	<b>ON 3</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
JEUDI	<b>OFF 4</b>	OFF 4 ⇔ ON 4 et vice versa	<b>ON 4</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
VENDREDI	<b>OFF 5</b>	OFF 5 ⇔ ON 5 et vice versa	<b>ON 5</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
SAMEDI	<b>OFF 6</b>	OFF 6 ⇔ ON 6 et vice versa	<b>OFF 6</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
DIMANCHE	<b>OFF 7</b>	OFF 7 ⇔ ON 7 et vice versa	<b>OFF 7</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

### Paramètre 4 [D2=UT 4(clignotant) ; D1="00"]

N.B. Ce paramètre est réservé au service d'assistance et il ne doit pas être modifié.

### Paramètre 5 [D2=UT 5(clignotant) ; D1=Ex. "15:00:00"]

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "15:00" qui correspond à l'heure d'allumage de la 2ème

tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**Paramètre 6 [D2=UT 6(clignotant) ; D1=Ex. "22:00:00"]**

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "22 :00" qui correspond à l'heure d'arrêt de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**Paramètre 7 [D2=UT 7(clignotant) ; D1=Ex. "OFF 1"]**

Activer la 2ème tranche horaire uniquement le samedi et le dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante :

- touche 3 - fait défiler les différents jours
- touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple :

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	<b>OFF 1</b>	OFF 1 ⇔ ON 1 et vice versa	<b>OFF 1</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
MARDI	<b>OFF 2</b>	OFF 2 ⇔ ON 2 et vice versa	<b>OFF 2</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
MERCREDI	<b>OFF 3</b>	OFF 3 ⇔ ON 3 et vice versa	<b>OFF 3</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
JEUDI	<b>OFF 4</b>	OFF 4 ⇔ ON 4 et vice versa	<b>OFF 4</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
VENDREDI	<b>OFF 5</b>	OFF 5 ⇔ ON 5 et vice versa	<b>OFF 5</b> (tranche désactivée)	Passe au jour suivant
SAMEDI	<b>OFF 6</b>	OFF 6 ⇔ ON 6 et vice versa	<b>ON 6</b> (tranche active)	Passe au jour suivant
DIMANCHE	<b>OFF 7</b>	OFF 7 ⇔ ON 7 et vice versa	<b>ON 7</b> (tranche active)	Passe au jour suivant

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**Paramètre 8 [D2=UT 8(clignotant) ; D1=Ex. "OFF"]**

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "OFF", qui se trouve avant l'heure "00:00", de façon à désactiver l'allumage de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**Paramètre 9 [D2=UT 9(clignotant) ; D1=Ex. "OFF"]**

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "OFF", qui se trouve avant l'heure "00:00", de façon à désactiver l'arrêt de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

**Paramètre A [D2=UT A(clignotant) ; D1=Ex. "OFF 1"]**

A ce point, les valeurs introduites dans ce paramètre n'ont plus aucune valeur car tant l'allumage que l'arrêt de la 3ème tranche horaire ont été désactivés.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.  
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.  
Pour sortir, appuyer sur le bouton 1.

Nota bene : Quand le Programmateur hebdomadaire est activé, sur le panneau de commandes s'allumera le voyant lumineux correspondant (voir description tableau affichages).

**POUR DÉSACTIVER LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE** accéder à la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5, se déplacer avec la bouton 5 jusqu'à ce que sur l'écran D1 apparaisse "**CHRONO**" et configurer sur l'afficheur D2 "**OFF**" à l'aide des touches 2 et 3. Ensuite appuyer sur la touche 1 pour confirmer et sortir.

Les commandes manuelles, depuis afficheur ou par télécommande, restent toujours prioritaires par rapport à la programmation.

## **REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS**

Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.

Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

### 1. MANQUE DE COMBUSTIBLE :

- ❖ le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée
- ❖ à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "**MANQUE PELLETT**".
- ❖ quand le poêle affiche l'alarme "**MANQUE PELLETT**", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier.

### 2. EXCÈS DE COMBUSTIBLE :

- ❖ le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite
- ❖ il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement
- ❖ le brasier tend à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

N.B. : Si le problème ne se produit qu'après quelques mois de fonctionnement, vérifier que les opérations de nettoyage ordinaires, reprises sur le manuel du poêle, ait été effectuées correctement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle.

Pour accéder au réglage en pourcentage du chargement pellets, il faut entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5. Ensuite, se déplacer avec la touche 5 dans le menu jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse "**UT F**". Si, par inadvertance, on continue au-delà de ce paramètre, sortir avec la touche 1 et répéter l'opération. Sur l'afficheur D1 apparaîtra la valeur "**00**" : les touches 2 et 3 permettront d'augmenter/diminuer le pourcentage souhaité de 5 points en 5 points (le paramètre pourra être modifié avec une excursion maximale de -50 à +50).

Tableau de réglage



<b>MANQUE DE COMBUSTIBLE</b>	Augmenter la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, augmenter encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.
<b>EXCÈS DE COMBUSTIBLE</b>	Diminuer la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, diminuer encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.

Une fois le réglage effectué, appuyer sur le bouton 1 pour confirmer et sortir.

**N.B. Le réglage de l'alimentation des pellets, effectuée éventuellement par le Centre d'Assistance ne figure pas en garantie.**

## NETTOYAGE

Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du produit au fil du temps. La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité de l'appareil.

### NETTOYAGE DU BRASIER

Le brasier doit être nettoyé quotidiennement.

- ❖ retirer le brasier de son compartiment et en dégager les orifices en utilisant le tisonnier fourni en dotation
- ❖ retirer les cendres du brasier avec un aspirateur.
- ❖ aspirer les cendres déposées dans le compartiment du brasier

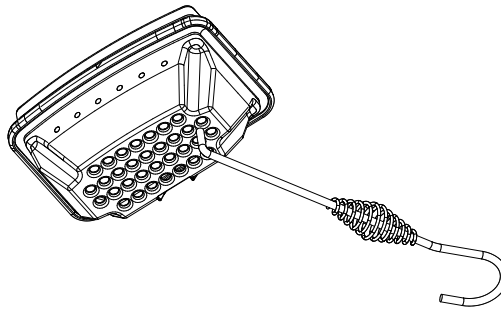


figure 11.1

#### ATTENTION !!!

**Le fait d'enlever la division nuit à la sécurité du produit et entraîne la perte de validité immédiate de la période de garantie. En cas d'usure ou de détérioration, demander le remplacement de la pièce au service d'assistance (remplacement qui n'est pas couvert par la garantie du produit puisqu'il s'agit d'une pièce sujette à usure).**



figure 11.2

### UTILISATION DES RACLEURS

Le nettoyage des échangeurs thermiques permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps. Ce type de maintenance doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus situés dans la partie supérieure du poêle, en effectuant un mouvement de bas en haut plusieurs fois. Les tiges doivent être actionnées simultanément.

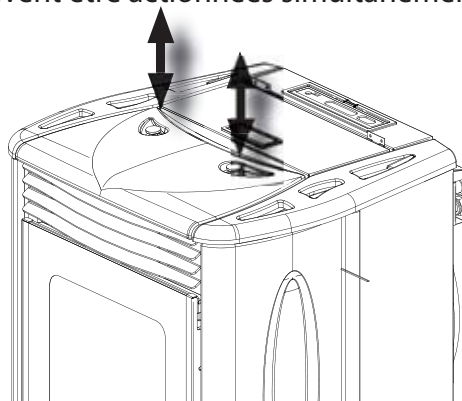


figure 11.3

## JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement. Il faut les contrôler périodiquement : si ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer. Ces opérations devront être effectuées par un technicien qualifié. Pour nettoyer le tiroir à cendres il faut procéder en enlevant la porte inférieure en effectuant une pression vers le bas du poêle (figure 11.4), extraire le tiroir et le vider (figure 11.5).

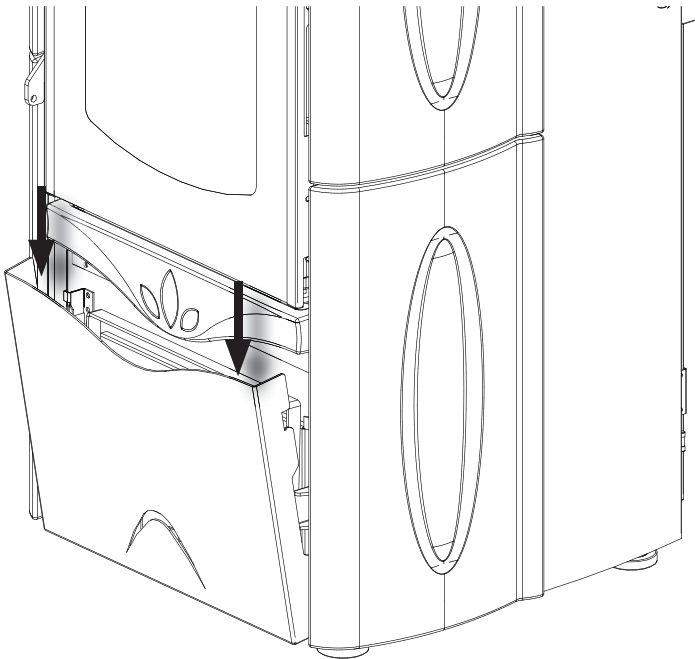


figure 11.4

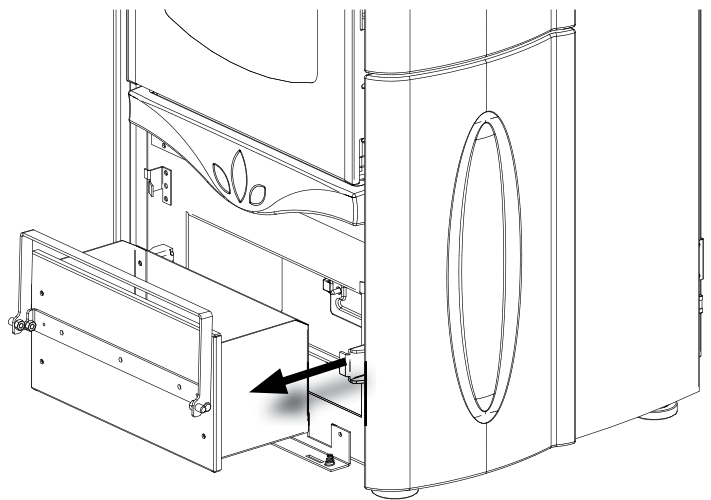


figure 11.5



**N.B. : Pour un fonctionnement correct, le poêle doit être soumis à une maintenance ordinaire par un technicien qualifié , au moins une fois par an.**

*Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou dans tous les cas par une personne possédant une qualification semblable, de façon à éviter tout risque.*

## RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

### ATTENTION !




**LE MANQUE DE NETTOYAGE NUIT A LA SECURITE.**

## TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT

SIGNALISATIONS		
Signalisation	Problème	Solution
Afficheur		
<b>ATTE</b>	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme).	Quand le poêle effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet et ensuite effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
<b>STBY</b>	Poêle éteint dans l'attente de se rallumer.	Avec cette modalité la machine peut être allumée/ éteinte par l'intermédiaire d'un thermostat supplémentaire.
<b>HOFF</b>	La température de l'eau a dépassé de plus de 5°C le seuil programmé.	Vérifier le fonctionnement correct de l'installation hydraulique. Quand la température de l'eau diminuera (5° en dessous du seuil configuré), la machine redémarrera automatiquement. Pour exclure le rallumage éventuel du poêle, il suffit de maintenir enfoncé le bouton 1 pendant 3 secondes pour mettre le poêle en position <b>OFF</b> .
<b>RAF / BLAC OUT</b>	Absence de courant sur l'alimentation générale.	Après le cycle complet d'arrêt, le poêle se rallumera automatiquement.
<b>PUL</b>	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu. Le nettoyage automatique ne démarre pas si le poêle se trouve en 1° puissance. <b>Attention ! Nous conseillons tout de même de nettoyer manuellement le brasier tous les jours.</b>


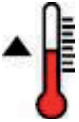








## ALLARMI

Signalisation	Problème	Solution
Afficheur D1		
	Indique la présence d'une alarme.	Ce voyant est allumé en présence d'une des alarmes décrites ci-dessous et est accompagné de la signalisation correspondante sur l'afficheur D1 qui en identifie la cause. Pour réinitialiser l'alarme, il suffit de maintenir enfoncée la touche 1 pendant 3 secondes quand le poêle est complètement froid. S'il clignote, cela indique la désactivation du capteur de dépression. <b>Les opérations de réarmement du capteur doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>FUM FAIL</b>	Le moteur des fumées est bloqué. La sonde de contrôle vitesse est en panne. Absence d'alimentation au moteur fumées.	<b>Les opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>FUMI TC</b>	La sonde des fumées est cassée. La sonde des fumées est déconnectée de la carte.	<b>Les opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>HIGH TEMP</b>	La température des fumées a dépassé 310°C. Chargement excessif de pellets.	Vérifier l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>DEPR FAIL</b>	Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. La chambre de combustion est encrassée. Le capteur de dépression est défectueux. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. La porte ne ferme pas correctement.	Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>NO ACC</b>	Le réservoir pellets est vide. La bougie d'allumage est défectueuse ou hors position. Étalonnage inadéquat du chargement des pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Vérifier les procédures décrites au chapitre "Allumage". Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>NO ACC BLAC OUT</b>	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Situer le poêle sur off avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre "Allumage". <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>NO PELL</b>	Le réservoir pellets est vide. Manque de chargement de pellets. Le moteur de chargement doit encore se stabiliser. Le motoréducteur ne charge pas de pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>
<b>HIGHT H2O</b>	La pompe de circulation est bloquée. Pression insuffisante de l'installation. Présence d'air dans l'installation.	Vérifier la pression de l'installation hydraulique. Purger l'air de l'installation. <b>D'autres opérations de réarmement doivent être effectuées par un technicien autorisé.</b>



<b>ATTE + ALLARME</b>	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase en visualisant sur l'afficheur l'alarme elle-même et <b>ATTE</b> de façon alternée. Le déblocage de l'alarme par le bouton 1 ne sera possible que quand l'arrêt sera complet.
<b>NR. TELEFONO</b> -----	Affichage du numéro de téléphone.	Au cours de l'affichage d'une alarme, le type d'alarme survenue et le numéro de téléphone du C.A.T. clignoteront alternativement. Si le numéro n'a pas été introduit, l'afficheur visualisera quelques tirets.

## VOYANTS LUMINEUX

Signalisation	Problème	Solution
	Indique la fonction <i>Programmateur hebdomadaire</i> .	Il est allumé/éteint quand le <i>Programmateur hebdomadaire</i> est activé/désactivé. Au sujet de toutes les configurations sur la fonction suivante, voir le paragraphe <i>Programmateur hebdomadaire</i> .
	Indique la modulation du moteur des fumées	Quand la led clignote, le moteur des fumées est en train de moduler, si elle est fixe, elle ne module pas.
	Indique la désactivation de la bougie d'allumage	Il est éteint/allumé quand la bougie est activée/désactivée. <b>Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.</b>
	Indique le fonctionnement du moteur des fumées	Il est allumé/éteint quand le moteur d'expulsion des fumées est activé/désactivé.
	Indique le fonctionnement du moteur pour le chargement des pellets	Il est allumé/éteint quand le moteur de chargement des pellets est activé/désactivé. Au cours du fonctionnement normal, le voyant suivant s'allume de façon intermittente.
	non utilisée	non utilisée
	non utilisée	non utilisée
	non utilisée	non utilisée
	Il indique le fonctionnement de la pompe	Il est allumé/éteint quand la pompe de circulation est activée/désactivée.
	Indique la communication entre la commande à distance et le poêle	Chaque fois qu'une touche est appuyée sur la télécommande, le voyant doit s'allumer. Si le voyant est toujours allumé, il indique que la communication entre la télécommande et le poêle est bloquée. <b>Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.</b>

## GARANTIE

**La société EXTRAFLAME S.p.A. vous rappelle que le fabricant est le propriétaire des droits prévus par le Décret Législatif n°24 du 02 février 2002 et que la garantie qui suit ne modifie en rien ces droits.**

Ce certificat de garantie, relâché par Extraflame S.p.A, avec siège social à Montecchio Precalcino (VI), via dell'Artigianato 10, concerne tous les éléments de la chaudière fournis par Extraflame S.p.A., et couvre également la réparation ou la substitution gratuite d'une quelconque partie défectueuse de l'appareil à condition que :

- ❖ le défaut se présente dans les 2 ANS qui suivent la date de livraison du produit et doit être communiqué à un Centre Assistance Technique Extraflame S.p.A. au plus tard 2 mois après l'avoir découvert ;
- ❖ soit reconnu comme tel par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A.

Aucun coût ou frais supplémentaire ne sera débité au client pour les interventions, couvertes par la garantie, que le Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. effectuera.

### CONDITIONS DE GARANTIE

#### **La garantie est valable aux conditions suivantes :**

1. Le poêle doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel et par du personnel professionnellement qualifié.
2. Le client doit remplir et signer le certificat de garantie, validé par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. ou par le revendeur.
3. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

#### **La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :**

1. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
2. Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans ce manuel.
3. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
4. En présence d'installations électriques e/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
5. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
6. Dommages causés par les phénomènes normaux de corrosion ou de dépôt typique des installations de chauffage (condition valable pour les produits à eau).
7. En cas de dommages causés au système par l'utilisation de pièces de rechange non originales ou par les interventions effectuées par un personnel technique non autorisé par Extraflame S.p.A.
8. Utilisation abusive ou négligente du poêle.
9. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

Extraflame S.p.A. n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués, directement ou indirectement, aux personnes, choses et animaux domestiques qui sont la conséquence d'un manque d'observation des prescriptions indiquées dans le manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance, et des normes en vigueur concernant l'installation et la maintenance de l'appareil.

### **Sont exclus de la garantie :**

- ❖ Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- ❖ Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- ❖ Les travaux de maçonnerie.
- ❖ Les détails de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournis par EXTRAFLAME S.p.A. seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- ❖ L'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit d'anti-condensation adéquat (seulement pour les appareils fonctionnant à eau) n'a pas été réalisé.
- ❖ Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.
- ❖ Les opérations nécessaires pour purger l'air de l'installation hydraulique ou de l'appareil.

### **Autres conditions**

Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente ou bien franco notre centre d'Assistance Technique le plus proche sera effectuée.

Pour les appareils vendus à l'étranger, les conditions seront identiques toujours gratuites franco notre usine, à l'exception des conditions particulières établies durant la stipulation du contrat avec notre revendeur à l'étranger.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

Cette dernière est l'unique garantie valable et personne n'est autorisé à en fournir une autre au nom d'EXTRAFLAME S.p.A.

### **Test conseillé (moyennant paiement)**

Extraflame conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé Extraflame qui fournira toutes les informations pour son utilisation correcte.

### **INTERVENTION SOUS GARANTIE**

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.

### **RESPONSABILITE**

La société EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

### **TRIBUNAL**

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.







# Extraflame

## Stufe a Pellet

**EXTRAFLAME S.p.a.**

Via Dell'Artigianato, 10  
36030 MONTECCHIO PRECALCINO  
Vicenza - ITALIE  
Tél. 0445/865911  
Fax 0445/865912

<http://www.lanordica-extraflame.com>

Adresse e-mail : [info@extraflame.com](mailto:info@extraflame.com)

La Société Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce manuel en tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.

Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse [www.extraflame.it/support](http://www.extraflame.it/support)